

Solidarités Financières Informelles et Pouvoir d’Agir : les Tontines Féminines comme Institutions Sociales à Bondoukou

NANA N’Goh N’Goran Konan¹

DJEDOU Adjé Frédéric Joël²

¹*Sociologue, Assistant, IES (Institut d’Ethnosociologie)*

Université Félix Houphouët Boigny (UFHB)

ngohnana@gmail.com

¹*Sociologue, Assistant, UFR – SHS Université de Bondoukou*

frederic.djedou@ubkou.edu.ci / djedouadje@gmail.com

Résumé

Dans un contexte économique socialement marqué par la fragilisation de la capacité d'action des ménages en lien avec les crises de vente de l'anacarde, la faible productivité des exploitations vivrières notamment de l'igname et des maraichers, de retrait de l'État et d'exclusion financière persistante, les tontines féminines à Bondoukou s'imposent comme des dispositifs endogènes, articulant solidarité, régulation collective et empowerment économique. À partir d'une démarche qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs avec des femmes (exerçant dans l'agriculture urbaine et dans le commerce), membres de groupes de tontines, l'article explore les mécanismes internes de fonctionnement de ces dispositifs (règles, sanctions, gestion collective) et leur rôle dans la production de capital social et symbolique. L'analyse mobilise les cadres théoriques du capital social (Bourdieu, 1980 ; Putnam, 1993), de la gouvernance parallèle (Bayart, 1993 ; Olivier de Sardan 2005), et de l'économie morale (Mauss, 2000; Scott, 1976; 2000) pour montrer comment ces pratiques informelles renforcent l'autonomie des femmes, transforment les rapports de genre et compensent les carences des dispositifs publics. La tontine apparaît ainsi comme un levier de résilience, d'inclusion et de transformation sociale par le bas.

Mots-clés : *Tontine, capital, économie morale, gouvernance parallèle, rapports de genre*

Abstract

In an economic context socially marked by the weakening of households' capacity for action linked to cashew nut sales crises, the low productivity of subsistence farms, particularly yam and market gardening, the withdrawal of the

¹Sociologue, Assistant, IES (Institut d’Ethnosociologie) Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) E-mail : ngohnana@gmail.com

²Sociologue, Assistant, UFR – SHS Université de Bondoukou, E-mails : frederic.djedou@ubkou.edu.ci / djedouadje@gmail.com

State and persistent financial exclusion, women’s tontines in Bondoukou are establishing themselves as endogenous mechanisms, articulating solidarity, collective regulation and economic empowerment. Using a qualitative approach based on semi-structured interviews with women (working in urban agriculture and commerce), members of tontine groups, the article explores the internal mechanisms of operation of these mechanisms (rules, sanctions, collective management) and their role in the production of social and symbolic capital. The analysis draws on the theoretical frameworks of capital (Bourdieu, 1980 ; Putnam, 1993) parallel governance (Bayart, 1993; Olivier de Sardan 2005), and moral economy (Mauss, Scott, 1976, 2000) to show how these informal practices strengthen women's autonomy, transform gender relations, and compensate for the shortcomings of public systems. The tontine thus appears as a lever for resilience, inclusion, and social transformation from below.

Key words: *Tontine, Capital, moral economy, parallel governance, gender relationship*

Introduction

En Côte d’Ivoire, les dynamiques de paupérisation, la volatilité des revenus agricoles et l’inadéquation des politiques publiques d’inclusion financière poussent les populations rurales, en particulier les femmes, à innover en matière de régulation économique. À Bondoukou, les femmes réinvestissent les tontines – formes traditionnelles d’épargne solidaire comme des dispositifs polyvalents : outils d’insertion économique, vecteurs de sociabilité et instruments de gouvernance collective.

Ce phénomène met en lumière une économie morale fondée sur la solidarité, la réciprocité et la confiance (Hart, 2000), révélatrice de ce que Bayart (1993) désigne comme une « politique du ventre », où la régulation se joue dans les interstices de l’institutionnel. Les tontines, bien qu’informelles, constituent des formes institutionnelles alternatives, articulant capital social (Bourdieu, 1980 ; Putnam, 1993) et ingénierie sociale de proximité (Olivier de Sardan, 2005).

Dans ce contexte de précarisation des économies rurales en Côte d’Ivoire, marqué par le dépérissement des revenus agricoles, les limitations dans l'accès au crédit formel et la faible efficacité des politiques publiques d’inclusion financière, les femmes des zones périphériques développent des formes autonomes de régulation économique. Comme le souligne Polanyi (2009 [1944], p. 89), dans

des contextes où les marchés formels sont défaillants, les sociétés inventent des formes d'"encastrement social" de l'économie qui permettent d'assurer la reproduction sociale et la survie collective.

À Bondoukou, chef-lieu de la région du Gontougo, les femmes investissent massivement les tontines comme dispositifs informels de mobilisation de ressources, de protection sociale et de gestion collective. Ces pratiques, souvent considérées comme traditionnelles ou marginales, relèvent en réalité d'une rationalité sociale complexe. Elles s'inscrivent dans une économie morale (Scott, 1976, p. 17 ; Hart, 2000, p. 10) où la solidarité, la confiance et l'interconnaissance structurent les interactions et transactions dans des univers institutionnellement faibles.

Loin d'être des résidus du passé, ces mécanismes s'inscrivent dans ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan (2008, p. 162) qualifie de « régulations pratiques », c'est-à-dire des formes d'organisation fondées sur la négociation, l'interconnaissance et la logique communautaire. Marcoux (1997, p. 116) observe d'ailleurs que les pratiques comme les tontines s'articulent à des économies du don, où l'obligation sociale dépasse la stricte rentabilité financière.

L'étude se justifie dès lors par la nécessité de documenter ces formes endogènes de régulation financière, largement ignorées des dispositifs de développement rural et de finance inclusive, bien qu'elles participent activement à la résilience économique et à l'autonomisation des femmes (Meagher, 2012, p. 1085 ; Narayan & Pritchett, 1999, p. 877). Les tontines féminines rurales, loin de se réduire à de simples pratiques de survie, constituent de véritables microsystèmes de gouvernance parallèle. Ces systèmes sont fondés sur des logiques de réciprocité, de coopération obligatoire et d'enracinement communautaire (Platteau, 2000, p. 192 ; Bierschenk, 2010, p. 16), et produisent un capital social dense.

Ce capital social, défini par Bourdieu (1980, p. 2) comme "l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées", permet aux femmes d'organiser des formes collectives de gestion, d'entraide et de contrôle social. Il compense, voire supplée, les défaillances des dispositifs institutionnels, dans

un contexte où les politiques publiques peinent à atteindre les périphéries sociales et géographiques.

Cette étude vise également à interroger la façon dont ces réseaux informels contribuent à la production locale de normes, de règles et de valeurs. Ils incarnent une sociogenèse des institutions locales (Elias, 1991, p. 105), en façonnant des modes d'organisation sociale et économique alternatifs, parfois plus efficaces dans leur capacité à répondre aux besoins concrets des populations, que les dispositifs modernes d'aide au développement (Simone, 2004, p. 78 ; Meagher, 2012, p. 1085).

En ce sens, les dispositifs informels fonctionnent comme des institutions de substitution, articulant la gestion du risque, la redistribution sociale et la participation collective. Helmke & Levitsky (2004, p. 727) qualifient ces structures d'« institutions informelles supplétives », car elles comblent les vides laissés par les institutions formelles sans nécessairement les concurrencer, mais en les contournant de manière fonctionnelle.

Par ailleurs, cette étude s'inscrit dans la sociologie du développement urbain, en ce qu'elle insiste sur l'importance des formes hybrides de gouvernance qui coexistent à Bondoukou avec les appareils étatiques (Bayart, 1993, p. 119 ; M'Bembe & Roitman, 1995, p. 329). Les tontines, analysées comme des expressions de « gouvernance par le bas » (Bayat, 2000, p. 548), offrent un éclairage précieux sur la capacité des femmes à générer des réponses locales créatives face à la précarité, en articulant solidarité, rationalité économique et ancrage territorial.

Les données empiriques recueillies auprès des femmes de Bondoukou révèlent plusieurs éléments saillants : il y a d'abord, une exclusion quasi systématique du crédit bancaire selon ce que Duflo (2012, p. 260) qualifie de "trappe de pauvreté institutionnelle", où les plus vulnérables ne peuvent accéder aux dispositifs censés les soutenir. Et ce, en raison de la faible présence d'institutions bancaires et de micro - finances. Dans un tel contexte, les critères d'éligibilité sont non seulement inadaptés, mais les dysfonctionnements qui accompagnent la surpopulation dans les structures en présence participent à la construction d'une distance sociale vis-à-vis des dispositifs de financement et de

solidarité moderne. Il y a aussi dans les imaginaires sociaux une théorie de l'épreuve d'accès à l'argent dans les institutions modernes socialement non concevable qui renforce cette distanciation. En réponse, les tontines se révèlent centrales : elles assurent une gestion des imprévus, soutiennent les investissements dans l'agriculture et le commerce, servent de support à l'acquisition de biens immobiliers et des accessoires de ménage, fournissent des ressources pour accompagner des carrières maritales, scolaires, de maladies, ou en cas de décès de proches. Elles remplissent donc un rôle de filet social élargi, à la fois économique et symbolique (Gugerty, 2007, p. 85).

De plus, les règles internes strictes observées dans ces groupes – amendes, tours de parole, archives, mutualisation des responsabilités – cotisations pour la solidarité – confèrent aux tontines un statut de véritables micro-institutions locales, où se construisent une légitimité et une cohésion sociale par la pratique quotidienne.

Face à ces constats, cette étude interroge comment les femmes de Bondoukou mobilisent les tontines comme instruments de solidarité mais aussi de gouvernance parallèle. Elle pose les jalons d'une sociologie de la régulation informelle, attentive aux pratiques concrètes et aux logiques de négociation locales.

Un paradoxe analytique majeur émerge de l'observation des tontines : bien qu'elles soient fréquemment assimilées à des pratiques informelles, désuètes ou désorganisées dans les représentations institutionnelles et technocratiques, ces dispositifs relèvent en réalité d'une rationalité sociale structurée et hautement fonctionnelle. Loin d'être des reliques d'un ordre communautaire traditionnel, les tontines apparaissent comme des mécanismes d'organisation collective à la fois efficaces, flexibles et adaptatifs, capables de générer de la coordination, de la confiance mutuelle et un pouvoir d'agir partagé au sein des communautés locales (Cleaver, 2005, p. 899). Elles témoignent de la capacité des réseaux sociaux à compenser, voire à suppléer, les déficits structurels des dispositifs étatiques et à produire des formes d'action publique infra-institutionnelle, à la fois ancrées, légitimes et opératoires. C'est à partir de cette perspective que s'articule

notre problématique de recherche, structurée autour de cinq interrogations principales :

1. Quels sont les principes de fonctionnement, les règles internes et les mécanismes de régulation sociale qui organisent la vie des tontines féminines à Bondoukou, et en quoi témoignent-ils d’une capacité d’auto-organisation communautaire ?
2. Comment ces formes d’association renforcent-elles une intégration sociale à travers la production de capital social et favorisent-elles des dynamiques d’autonomisation économique et symbolique des femmes, dans un contexte de marginalisation institutionnelle ?
3. En quoi les tontines constituent-elles des alternatives endogènes et crédibles face à la pénurie institutionnelle et aux défaillances des politiques publiques de financement, et quelles rationalités locales sous-tendent leur efficacité perçue ?
4. Comment la participation des femmes aux tontines transforme-t-elle les rapports de genre et les formes de pouvoir au sein des sphères domestiques, économiques et communautaires ?
5. Quels enseignements les pouvoirs publics peuvent-ils tirer de ces dispositifs d’entraide pour mieux intégrer les pratiques communautaires dans les politiques nationales d’inclusion ?

Pour appréhender les mécanismes relationnels et les processus d’action collective qui sous-tendent cette problématique, il convient de s’ancrer dans les cadres théoriques et les analyses empiriques préexistantes. La revue de littérature qui suit mobilise ainsi des notions centrales telles que le capital social, les processus d’auto-organisation, les normes sociales, ainsi que les formes de régulation communautaire. Elle met en lumière les principaux paradigmes tout en replaçant cette étude dans le sillage des travaux antérieurs.

1. Revue de littérature

Dans les sociétés africaines contemporaines confrontées à des processus accélérés de libéralisation économique, de désengagement de l'État et d'exclusion financière des plus vulnérables, les pratiques d'entraide économique et les formes de solidarité informelle prennent une importance croissante. Celles-ci participent non seulement à la survie quotidienne, mais aussi à la construction de nouvelles modalités de régulation sociale et économique. L'analyse des tontines s'inscrit dans cette dynamique : en tant que dispositifs communautaires d'épargne et de crédit, et d'entraide, elles incarnent une rationalité populaire alternative aux logiques institutionnelles dominantes (Meillassoux, 1981 ; Ardener, 1964). En mobilisant des concepts clés tels que le capital social (Bourdieu, 1980 ; Putnam, 1993), la gouvernance parallèle (Bayart, 1993 ; Olivier de Sardan, 2005) et les institutions informelles supplétives (Helmke & Levitsky, 2004), cette revue de littérature permet d'explorer les fondements théoriques qui éclairent le fonctionnement des tontines dans des contextes de faiblesse institutionnelle. Elle s'articule autour de cinq entrées principales : la typologie des tontines en Afrique, la fonction du capital social dans les réseaux de solidarité, les mécanismes de gouvernance parallèle, les enjeux de genre et d'autonomisation, et enfin, la résilience locale face aux défaillances des dispositifs étatiques. Chacune de ces entrées contribue à construire un cadre d'analyse sociologique apte à saisir la complexité et la légitimité de ces formes d'organisation économique endogène.

1.1. Les tontines : dispositifs d'économie populaire et d'épargne communautaire

Les tontines, également désignées sous l'acronyme ROSCA (*Rotating Savings and Credit Associations*), constituent un mode d'épargne informel répandu en Afrique subsaharienne, caractérisé par des contributions périodiques et un système rotatif de redistribution. Loin de se réduire à une simple stratégie de survie, elles constituent une institution économique enracinée dans les logiques communautaires (Ardener, 1964 ; Bouman, 1995).

Meillassoux (1981, p. 45) montre que ces dispositifs sont des formes d'entraide économique fondées sur la solidarité de

proximité, permettant une mutualisation du risque face à la précarité des revenus agricoles ou informels. Bayart (1993, p. 112) souligne quant à lui leur dimension politique : la tontine incarne une forme de « politique par le bas », dans laquelle s'expriment des normes partagées, la confiance et une capacité autonome de régulation.

Dans le contexte ivoirien, ces pratiques persistent et se développent là où les institutions bancaires formelles sont absentes ou inaccessibles, en particulier pour les femmes. Attahi (1999) et Kouadio (2010) ont souligné leur rôle crucial dans la structuration économique locale, en tant que mécanismes alternatifs de financement de l'agriculture, du commerce et des obligations sociales.

1.2. Le capital social : ressource sociale et levier d'autonomisation

Le concept de capital social est central pour comprendre les dynamiques de solidarité à l'œuvre dans les tontines. Pour Bourdieu (1980, p. 159), il désigne l'ensemble des ressources mobilisables à travers des réseaux durables d'interconnaissance et de reconnaissance. Putnam (1993, p. 35), dans une perspective plus fonctionnaliste, insiste sur les effets bénéfiques du capital social sur la coopération, la gouvernance et le développement local. Dans le cadre des tontines, ce capital s'actualise dans la confiance, la réciprocité, les sanctions communautaires et les normes partagées. Gugerty (2007, p. 84) souligne que ces groupes ne sont efficaces que dans la mesure où ils reposent sur une forte densité relationnelle, facilitant une coordination sans médiation institutionnelle. Woolcock et Narayan (2000, p. 230) ajoutent que les communautés dotées de capital social élevé résistent mieux aux chocs économiques et institutionnels.

Ainsi, la tontine devient un espace d'apprentissage social, d'affirmation identitaire et d'autonomisation économique pour les femmes, particulièrement dans des sociétés où leur accès aux ressources économiques reste structurellement contraint.

1.3. Gouvernance parallèle et formes locales de régulation

Face aux défaillances ou à l'inadéquation des structures étatiques, les communautés développent ce que certains auteurs appellent

des formes de gouvernance parallèle. Ce concept, forgé notamment par Bayart (1993) et Olivier de Sardan (2008), désigne les mécanismes d’organisation et de régulation développés en marge de l’État, mais souvent plus efficaces dans la gestion quotidienne des ressources et des risques.

Simone (2004, p. 78) parle d’une gouvernance « infra-étatique », reposant sur des pratiques informelles, des arrangements locaux et une forte proximité sociale. Les tontines s’inscrivent dans cette dynamique en tant que micro-institutions locales dotées de règles strictes, de sanctions légitimes et de systèmes de responsabilité collective (Olivier de Sardan, 2005, p. 134).

Ces dispositifs illustrent une rationalité pratique fondée sur l’expérience, la délibération et l’autorégulation, offrant une alternative fonctionnelle à la régulation bureaucratique. Ils révèlent également une capacité d’innovation sociale et d’auto-organisation communautaire dans des contextes marqués par la fragilité de l’intervention publique.

1.4. Genre, économie morale et pouvoir d’agir des femmes

La littérature sur le genre en Afrique a montré comment les femmes développent des stratégies collectives pour contourner leur marginalisation économique. Les tontines apparaissent ainsi comme un espace féminisé d’expression économique et de négociation du pouvoir (Cornwall, 2007 ; Rai et Waylen, 2014).

La contribution des femmes aux logiques d’entraide financière s’inscrit dans une économie morale (Scott, 1976 ; Hart, 2000), où la confiance, la loyauté et la solidarité fondent des circuits d’échange alternatifs. Dans ce cadre, les tontines permettent une revalorisation du rôle économique et social des femmes, notamment dans les villes moyennes et les zones rurales.

Les études de Cleaver (2005, p. 899) montrent que les institutions communautaires féminines comme les tontines sont des lieux où se forge un pouvoir d’agir collectif – une capacité à influencer les décisions, à prendre des risques économiques et à construire une reconnaissance sociale au sein de la communauté.

1.5. Résilience locale et innovation sociale face à l'incertitude

Enfin, dans un contexte de précarité économique et de retrait de l'État, les tontines doivent être pensées comme des formes d'innovation sociale (Rutherford, 2000 ; Scott, 1998). Elles permettent la gestion de la vulnérabilité en offrant une continuité fonctionnelle face à l'instabilité des revenus, aux maladies, aux dépenses sociales imprévues ou à l'absence d'accès au crédit.

Helmke et Levitsky (2004, p. 727) qualifient ces mécanismes d'institutions informelles supplétives, qui se substituent partiellement aux normes formelles sans en être antagonistes. Dans ce sens, elles incarnent une rationalité sociale efficace, adaptée au contexte local, capable de générer de la sécurité, du lien social et des mécanismes de régulation horizontale.

Ces pratiques s'apparentent à ce que James Scott (1998) appelle les "arts de faire" : des stratégies locales d'autonomie, de contournement et d'adaptation, révélatrices de l'intelligence collective des groupes sociaux exclus des circuits formels du pouvoir et de la finance.

2. Ancrage théorique et méthodologique

L'analyse des tontines féminines à Bondoukou est guidée par un cadre théorique qui articule les travaux sur le capital social (Bourdieu, 1980 ; Putnam, 1993), les formes de gouvernance informelle (Olivier de Sardan, 2008 ; Bayart, 1993), et les logiques d'économie morale (Mauss, 1925 ; Scott, 1976 ; Polanyi, 1944). Elle mobilise également la théorie de l'empowerment (Kabeer, 1999) et des capacités (Sen, 1999) pour comprendre comment les femmes, à travers leur engagement dans les tontines, construisent des formes collectives d'autonomisation économique, de solidarité organisée et de pouvoir social, dans un contexte institutionnellement fragile.

Le choix théorique de cette étude repose sur une approche multidimensionnelle permettant de saisir les tontines féminines comme des dispositifs à la fois sociaux, économiques et politiques. Le concept de capital social (Bourdieu, 1980 ; Putnam, 1993) éclaire les réseaux relationnels mobilisés par les femmes pour

accéder à des ressources. Les notions de gouvernance informelle (Olivier de Sardan, 2008 ; Bayart, 1993) permettent d'interpréter ces pratiques comme des formes d'organisation collective en marge des institutions formelles. L'économie morale (Mauss, 1925 ; Scott, 1976 ; Polanyi, 1944) met en lumière les logiques de réciprocité et de solidarité qui fondent les échanges. Enfin, les théories de l'empowerment (Kabeer, 1999) et des capacités (Sen, 1999) aident à comprendre comment ces engagements renforcent l'autonomie et le pouvoir d'agir des femmes dans un environnement contraignant.

Méthodologie

Cette recherche adopte une approche qualitative et inductive, fondée sur les principes de l'ethnographie sociologique, afin de saisir les pratiques des tontines féminines à partir des expériences vécues et des significations produites par les actrices elles-mêmes. Ce choix méthodologique permet d'explorer en profondeur les logiques sociales, économiques et symboliques à l'œuvre dans un contexte institutionnellement incertain. Le terrain de Bondoukou, caractérisé par une forte concentration d'organisations féminines et l'importance des tontines dans l'économie locale, constitue un site stratégique d'observation. Entre janvier et avril 2025, 39 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de commerçantes, d'agricultrices urbaines, d'anciennes adhérentes, de responsables de groupes et d'acteurs institutionnels. Cette diversité d'acteurs permet un croisement des regards et une lecture contextualisée des dynamiques étudiées. L'analyse thématique, réalisée avec NVivo, a permis de structurer les données autour de six axes empiriques, révélant les logiques d'adhésion, les formes de régulation, et les effets sociaux des tontines comme instruments d'autonomisation collective.

3. Résultats et analyse

3.1. Mécanismes internes de fonctionnement des tontines féminines : règles, sanctions et organisation collective

L'analyse des pratiques internes des tontines à Bondoukou révèle une structuration fine, reposant sur des règles explicites, des sanctions codifiées et une répartition rigoureuse des rôles. Ces

groupes ne relèvent pas d’une logique désorganisée : ils s’apparentent à de véritables micro-institutions locales.

Les formes d’organisation observées reposent sur différents types de tontines selon les finalités : tontines pour l’achat collectif de denrées et d’équipements ménagers, tontines sociales dédiées aux funérailles ou aux urgences médicales, tontines de crédit à court terme, ou encore tontines tournantes de redistribution en fin d’année. « Il y a des catégories de tontine, [...] pour funérailles, on paie 5.000 F. [...] Si c’est maladie grave [...] on te donne 100.000 ou 50.000 » (Femme, 43 ans, Quartier Donzonso).

Les règles d’adhésion et de contribution sont souples mais encadrées : les montants varient selon les capacités de chacune, mais les engagements sont surveillés. Des mesures de contrôle social sont intégrées au fonctionnement : la caisse est conservée chez la responsable, mais la clé est confiée à un autre membre pour garantir la transparence. « La caisse est bien fermée avec un gros cadenas, mais ce n’est pas elle qui garde la clé » (Femme, 37 ans, Quartier Gare de Bouna).

Les sanctions, bien que rarement formalisées, sont efficaces : les contributions peuvent être prélevées directement à la source (sur les revenus générés par la coopérative agricole), et l’exclusion des membres peu fiables est envisagée de manière préventive. « Toi qui ne donnes pas, on prend directement dans ton argent à la caisse de la coopérative [...] c’est quand on sait que tu peux payer qu’on te met dedans » (Femme, 51 ans, Quartier Zanzan).

Ces dispositifs démontrent une ingénierie sociale élaborée, basée sur la confiance, la réputation, et la délibération collective. Ils incarnent une forme de régulation sociale communautaire, où les relations de proximité jouent un rôle central dans l’efficacité de la gouvernance.

Ces extraits illustrent la présence d’une organisation sociale structurée, ancrée dans des normes pratiques, mais non bureaucratiques. Loin d’être désorganisées ou informelles au sens péjoratif du terme, les tontines mettent en œuvre une "rationalité pratique", c’est-à-dire une régulation sociale fondée sur la négociation, l’interconnaissance et l’expérience partagée. Ou encore, d’action sociale traditionnelle et affective, combinée à des

logiques rationnelles en finalité : les montants versés en cas de funérailles ou de maladie ne sont pas aléatoires, mais codifiés selon des finalités précises. Ainsi, la cotisation pour les obsèques (5.000 FCFA par exemple) et les montants redistribués en cas de décès ou de maladie (jusqu'à 200.000 FCFA selon le groupe) relèvent d'un système de gestion du risque social communautaire, dans lequel la solidarité assure une fonction d'assurance mutuelle. On est ici face à une économie morale, où l'échange monétaire est encadré dans des obligations sociales.

Photo 1 : Des cartes d'adhésion et de participation aux groupes de tontine à Bondoukou, quartier Commerce (Welasso)



Photo 1: Une page de cahier de tontine



3.2. Parenté symbolique et entraide économique : la tontine comme structure d'intégration sociale

Les données recueillies montrent que les tontines jouent un rôle déterminant dans la constitution et la consolidation du capital social féminin. Elles permettent non seulement la circulation de ressources financières, mais surtout la densification des liens sociaux, l'interconnaissance et l'entraide mutuelle.

« Quand on est dans les tontines c'est comme si on a plusieurs familles, [...] tout de suite tout le monde est mobilisé » (Femme, 41 ans, Quartier TP).

Le capital social généré permet aux femmes d'élargir leur réseau et d'accroître leur influence sociale, économique et symbolique. La multiplication des affiliations à plusieurs groupes (deux à trois

tontines par femme en moyenne) fonctionne comme une stratégie de sécurisation et de diversification des ressources.

Ce verbatim illustre la densité du capital social généré par les tontines, entendu ici comme l'ensemble des liens sociaux, de normes et de réseaux qui facilitent la coopération entre individus. Ce capital, fondé sur l'entraide, la réciprocité et la mobilisation collective, constitue une ressource sociale mobilisable en cas de besoin, comme le montre la rapidité de l'engagement du groupe en situation de crise. Il témoigne d'un ancrage communautaire fort, où les liens ne sont pas seulement utilitaires mais affectifs et symboliques.

On observe aussi ici une solidarité organique, où la cohésion sociale repose sur l'interdépendance fonctionnelle : chaque femme remplit un rôle dans l'économie domestique et la reproduction sociale du groupe, et c'est précisément cette interdépendance qui garantit l'aide réciproque. La référence à « plusieurs familles » indique également la transposition symbolique des liens de parenté au sein du collectif. On assiste à une reconstruction de la parenté fictive, typique des formes de solidarité féminine dans les sociétés africaines, où la communauté d'épreuve se transforme en communauté de destin.

« Généralement on est dans au moins deux ou trois groupes, ça nous fait plusieurs bras » (Femme, 42 ans, Quartier Djiminisso)

Ce verbatim met en évidence une stratégie sociale de diversification des appartenances : en adhérant simultanément à plusieurs tontines, les femmes cherchent à sécuriser leurs ressources économiques et sociales, tout en renforçant leur capacité d'influence au sein de leur environnement. Cette pluralité d'ancrages rappelle les "liens faibles structurants" : en multipliant les cercles sociaux, les actrices augmentent leur capacité d'accès à l'information, à l'entraide, et aux opportunités économiques. Cela permet également d'amortir les risques individuels par une logique de mutualisation élargie. Dans cette perspective, cette pratique augmente le capital social défini comme l'ensemble des ressources mobilisables via des réseaux d'interconnaissance et le capital symbolique, c'est-à-dire la reconnaissance acquise par la participation active dans plusieurs sphères d'influence. Cela

contribue à une élévation du statut social féminin, souvent en marge dans les structures traditionnelles de pouvoir.

Photo 3: Entretien avec des femmes commerçantes, leaders de groupes de tontines au grand marché de Bondoukou



3.3. De la pénurie institutionnelle à l'innovation sociale : les tontines comme substitut au microcrédit

Dans un contexte marqué par la rareté de l'offre bancaire, la faiblesse des politiques d'inclusion financière et la dégradation des revenus agricoles (notamment de l'anacarde), les tontines apparaissent comme des alternatives endogènes robustes et adaptées.

« Ici, on peut compter les banques du bout des doigts [...] avec nos tontines nous-mêmes on dépasse microfinance » (Femme, 54 ans, Quartier Nafana 2). Les femmes interrogées témoignent de leur capacité à générer du crédit, à financer des AGR (activités génératrices de revenus), à soutenir d'autres membres, et à réinvestir les bénéfices dans les cycles de solidarité.

Ce propos met en lumière une vacance institutionnelle en matière de services financiers dans les périphéries rurales et semi-urbaines. L'expérience vécue par les femmes est celle d'un déficit d'accès aux structures formelles (banques, microcrédit), ce qui oblige à une réponse communautaire. En l'occurrence, les tontines se substituent aux institutions en organisant des circuits d'épargne, de crédit, et de redistribution. Ainsi, l'on est face d'une institution informelle supplétive, c'est-à-dire un dispositif social qui comble les lacunes d'un système formel défaillant. Ici, la tontine n'est pas un pis-aller, mais une alternative efficiente, socialement enracinée et économiquement fonctionnelle.

Cette affirmation résonne également, en contexte d’incertitude ou de désencastrement du marché, les sociétés mettent en place des mécanismes de protection communautaire. Le propos « on dépasse microfinance » affirme une capacité d’auto-institutionnalisation locale, une gouvernance populaire qui redéfinit les modalités d’accès au crédit et d’organisation de la solidarité économique.

« On donne crédit à celles qui sont dans le besoin [...] après c’est le bénéfice que tu dois envoyer à la caisse pour financer d’autres » (Femme, 38 ans, Quartier Nafana 2)

Ce verbatim témoigne d’une logique d’économie morale, où les décisions économiques sont guidées par des valeurs de solidarité, de justice redistributive et de régulation sociale. Il ne s’agit pas ici de maximiser un profit individuel, mais de faire circuler les ressources de manière solidaire, avec un principe de retour collectif du bénéfice. La logique du « bénéfice partagé » renvoie à la notion de don/contre-don, où le bénéficiaire devient ensuite contributeur, consolidant un système relationnel basé sur la réciprocité, l’obligation morale et la confiance communautaire. Dans cette optique, les tontines fonctionnent comme microsystèmes économiques régulés par des normes sociales, où la valeur n’est pas seulement économique, mais symbolique et relationnelle. Cela renforce le capital social local base de la durabilité du système.

Ce verbatim exprime une transformation du rapport de pouvoir dans la sphère domestique, particulièrement autour du contrôle des ressources économiques. Il illustre le déplacement progressif du pouvoir financier du conjoint masculin vers la femme, grâce à sa participation dans une organisation informelle d’entraide économique (la tontine).

3.4. Transformation des rapports de genre et des formes de pouvoir grâce à la participation des femmes aux tontines

Les propos recueillis indiquent que la participation des femmes aux tontines constitue un levier central dans la redéfinition de leur statut social et économique, tant dans l’univers domestique que dans les dynamiques communautaires. Enracinées dans une économie morale de la réciprocité et dans des formes durables de lien social, les tontines dépassent largement leur rôle de dispositifs financiers. Elles se présentent comme des espaces de socialisation

normative, où se forment des règles implicites de solidarité, de reconnaissance et de redistribution du pouvoir entre les membres. L'accès à une épargne autonome permet aux femmes d'accroître leur capacité d'agir et de s'affirmer comme actrices économiques à part entière. Ce processus contribue à reconfigurer les rapports au sein du couple et de la famille, en remettant en cause la répartition traditionnelle du pouvoir économique, et le contrôle des ressources dans la sphère conjugale. Ainsi, les tontines apparaissent comme des formes d'institutionnalisation de pratiques économiques féminines qui participent à une réécriture des rapports de genre et à l'émergence de nouvelles formes de pouvoir diffus, mais socialement efficaces.

« La tontine m'a permis de créer des liens avec d'autres femmes, on se soutient, on se conseille. Ça nous donne de la force face aux hommes. »

« Grâce à l'argent que je peux emprunter, je lance mes petites activités, ça change le regard des voisins sur nous les femmes. »

Ici, le contrôle sur l'argent est une dimension clé des rapports de pouvoir au sein du couple. La participation à la tontine modifie l'équilibre antérieur, en donnant à la femme une marge d'autonomie financière qui lui permet de peser dans les décisions économiques du foyer. En accédant à des ressources via la tontine (prêts, épargne), la femme augmente son capital économique, ce qui a des répercussions sur sa capacité d'agir dans la sphère familiale.

« La tontine m'a permis de créer des liens avec d'autres femmes, on se soutient, on se conseille. Ça nous donne de la force face aux hommes. »

Ce verbatim montre que la tontine est non seulement un espace économique, mais aussi un lieu de production de solidarité féminine, qui renforce la cohésion sociale et la capacité collective des femmes à se positionner face aux rapports de genre inégalitaires.

Ce lien avec d'autres femmes constitue un capital social, qui renforce les solidarités internes au groupe et offre un appui symbolique et matériel. La tontine devient un espace de

socialisation et de construction de ressources relationnelles, essentielles pour résister aux formes de domination. Le soutien mutuel entre femmes reflète une stratégie de résilience face à des rapports sociaux de pouvoir imbriqués (sexe, classe, parfois ethnie), et met en lumière une forme de résistance collective située.

3.5. Reconnaître, articuler, intégrer : vers une co-production des politiques publiques d'inclusion financière

Les propos recueillis sur le terrain mettent en évidence la vitalité, la souplesse et l'efficacité des tontines féminines comme mécanismes d'inclusion financière auto-organisés. Loin d'être des formes archaïques ou informelles au sens déficitaire du terme, ces dispositifs remplissent de nombreuses fonctions socioéconomiques. Ils participent au financement d'activités génératrices de revenus, à la redistribution solidaire, à l'assurance en cas de crise que les dispositifs publics ou bancaires formels peinent encore à assurer.

« Avec nos tontines, nous-mêmes on dépasse microfinance »
(Femme, 54 ans, Quartier Nafana 2).

« Ce qu'on veut, on le fait ; après, on remet dans la caisse pour que les autres aussi avancent » (Femme, 38 ans, Quartier Nafana 2).

Ces propos traduisent une forme de capacité d'auto-institutionnalisation locale, que l'on peut analyser à partir de la notion de "gouvernance parallèle". En comblant les défaillances des dispositifs institutionnels, les tontines illustrent une gouvernance "par le bas", fondée sur la confiance, la norme partagée et la proximité sociale, dans laquelle l'État est souvent perçu comme distant ou inadapté. Les femmes organisent ainsi une économie de la solidarité, selon une logique de réciprocité et de redistribution qui renvoie à l'économie morale.

Dans ce contexte, les enseignements pour les pouvoirs publics sont multiples. Il ne s'agit pas de formaliser de manière autoritaire ces pratiques, mais de les reconnaître comme institutions sociales légitimes, et de les intégrer à travers une logique de co-production des politiques publiques. Cela suppose une reconnaissance institutionnelle des savoirs locaux, des capacités organisationnelles et des logiques endogènes de régulation financière.

C’est à partir de cette reconnaissance des tontines comme formes socialement enracinées de régulation économique et de solidarité qu’il devient pertinent d’envisager leur intégration dans les politiques nationales d’inclusion financière. Pour éclairer les pistes possibles d’action publique, nous avons synthétisé, sous forme de nuage de mots, les principaux enseignements issus des pratiques observées et des propos recueillis sur le terrain. Ce nuage met en évidence les notions-clés qui structurent la perception locale de la gouvernance communautaire, tout en révélant les leviers d’intervention prioritaires pour les pouvoirs publics. L’analyse qui suit permet de dégager trois axes stratégiques à partir de ces représentations : institutionnalisation souple, consolidation des liens sociaux, et soutien capacitaire orienté vers l’autonomisation.

Figure 1: Nuage de mots



Ce nuage de mots illustre les concepts-clés qui émergent des entretiens menés à Bondoukou, synthétisant les perceptions, attentes et dynamiques observées autour des tontines féminines. Il met en évidence les notions les plus fréquemment mobilisées par les actrices locales et les observateurs institutionnels, et permet de visualiser les axes prioritaires d’intégration des pratiques communautaires dans les politiques publiques. La taille des mots reflète leur importance perçue ou leur récurrence dans les discours, tandis que la diversité des termes traduit la richesse des dimensions couvertes (institutionnelle, relationnelle, économique et politique). Ce visuel soutient l’idée que les tontines ne sont pas de simples mécanismes informels, mais bien des institutions sociales dynamiques, porteuses de solutions concrètes, d’innovation sociale et de régulation collective légitime.

3.5.1. Analyse : Trois pôles structurants apparaissent dans le nuage :

a) Pôle institutionnel et politique

Mots-clés : Reconnaissance, Institutions sociales, Légitimité, Gouvernance locale, Sécurisation, Participation

Ce pôle souligne que les tontines ne doivent plus être considérées comme des structures périphériques, mais comme de véritables institutions communautaires légitimes. Elles remplissent des fonctions que l’État ou les dispositifs bancaires formels ne parviennent pas à assurer. Leur reconnaissance dans les politiques publiques implique un changement de regard sur les modes d’organisation populaire. Cela correspond à la théorie de la gouvernance parallèle (Bayart, 1993 ; Olivier de Sardan, 2008).

b) Pôle relationnel et social

Mots-clés : Capital social, Proximité, Confiance, Leadership communautaire, Savoirs locaux, Appropriation

Ce pôle met en évidence la force des liens communautaires comme ressource centrale. Le fonctionnement des tontines repose sur la densité des relations sociales, la confiance interpersonnelle et la capacité d’auto-régulation. Ces qualités sont rarement prises en compte par les politiques top-down. Ces notions renvoient aux théories du capital social (Putnam, 1993 ; Bourdieu, 1980) et de la capabilité collective (Sen, 1999).

c) Pôle économique et capacitaire

Mots-clés : Éducation financière, Appui, Microfinance, Formation, Autonomisation, Innovation sociale

Ce pôle exprime le potentiel économique des tontines comme levier de développement local. Les femmes développent des AGR, mutualisent les risques et réinvestissent les bénéfices. Les besoins exprimés ne relèvent pas d’une demande d’assistance, mais d’un soutien stratégique pour renforcer leurs capacités existantes. Cette dynamique rejoint les approches de l’empowerment (Kabeer, 1999) et de l’économie morale (Scott, 1976).

6. Discussion

Les résultats de cette étude confirment, tout en nuancant et en enrichissant, les analyses déjà proposées par la littérature sur les tontines comme institutions économiques et sociales en Afrique. Premièrement, notre étude corrobore les travaux classiques de Meillassoux (1981, p. 45) et Ardener (1964) qui soulignent que les tontines ne sont pas de simples mécanismes informels de survie, mais de véritables institutions communautaires d’épargne et de crédit, organisées autour de règles précises, de sanctions sociales et d’une gouvernance collective. Les résultats montrent que ces dispositifs sont structurés en micro-institutions dotées d’une ingénierie sociale complexe, où la confiance, la réputation et la responsabilité jouent un rôle central, ce qui rejoint les analyses de Helmke et Levitsky (2004, p. 727) sur les institutions informelles supplétives.

De plus, la fonction du capital social, telle que définie par Bourdieu (1980, p. 159) et Putnam (1993, p. 35), est clairement visible dans l’étude. Les tontines féminines sont des espaces privilégiés de construction de réseaux relationnels, d’interconnaissance et de solidarité, consolidant un capital social dense, qui facilite la coopération et la mobilisation collective en cas de besoin. Cette dimension sociale est également un levier d’autonomisation économique et symbolique des femmes, en accord avec les travaux de Cleaver (2005, p. 899) et Cornwall (2007) qui insistent sur le pouvoir d’agir collectif des femmes dans ces cadres communautaires.

Enfin, les résultats s’inscrivent dans le cadre théorique de la gouvernance parallèle, comme le montrent Bayart (1993, p. 112) et Olivier de Sardan (2005, p. 134), illustrant comment ces dispositifs endogènes assurent une régulation locale efficace dans un contexte marqué par la faiblesse des institutions formelles, notamment dans l’accès au crédit et aux services financiers.

Toutefois, l’étude dépasse les interprétations qui réduisent les tontines à un simple substitut des services financiers formels. L’analyse met en évidence que les tontines ne sont pas seulement des palliatifs, mais des innovations sociales à part entière, qui

produisent des règles normatives, des mécanismes de contrôle social et une régulation horizontale légitime et efficace. Ce dépassement offre une lecture dynamique, où la tontine est perçue comme une micro-institution autonome capable de générer de la sécurité sociale, de la cohésion et un pouvoir économique diffus, contribuant à transformer les rapports sociaux dans des contextes de précarité. En particulier, l’étude enrichit les travaux sur le genre et le pouvoir en démontrant que la participation des femmes aux tontines reconfigure les rapports de genre domestiques et communautaires. La tontine constitue un espace d’émancipation économique et de renforcement du pouvoir d’agir (Sen, 1999 ; Kabeer, 1999), allant au-delà de la simple gestion financière pour inclure une dimension politique et sociale. Cette approche dépasse ainsi les analyses économiques classiques en intégrant les dimensions symboliques, identitaires et relationnelles du pouvoir féminin dans ces espaces collectifs, à l’instar des réflexions de Rai et Waylen (2014) et Scott (1976) sur l’économie morale.

L’originalité de cette recherche réside dans sa double démarche : la combinaison d’une analyse qualitative fine des mécanismes internes des tontines (règles, sanctions, organisation collective) avec une cartographie sémantique innovante qui met en évidence la richesse des dimensions institutionnelle, relationnelle, économique et politique abordée par les membres. Cette approche multidimensionnelle offre un éclairage inédit sur la complexité et la légitimité de ces dispositifs, dépassant les visions trop simplistes ou monofocales (Rutherford, 2000 ; Scott, 1998).

Sur le plan social, l’étude contribue à repositionner les tontines comme des acteurs centraux des politiques d’inclusion financière et de développement local durable. Plutôt que de plaider pour leur formalisation administrative, elle préconise une reconnaissance institutionnelle des savoirs et pratiques endogènes, par une co-construction des politiques publiques avec les communautés locales, ce qui rejoint les préconisations d’Olivier de Sardan (2008) et Simone (2004, p. 78). Cette posture innovante valorise les dynamiques d’auto-organisation et les capacités d’innovation sociale des femmes et des groupes communautaires, constituant une avancée dans les débats actuels sur le développement inclusif et la gouvernance locale en Afrique.

Conclusion

L’étude des tontines féminines à Bondoukou donne à voir des trajectoires de femmes qui, confrontées à l’incertitude économique, à l’exclusion financière et à l’effacement des institutions publiques, s’organisent collectivement pour faire face. Loin des stéréotypes sur l’informel ou les pratiques archaïques, ces femmes mobilisent des ressources relationnelles, des règles de solidarité et des savoir-faire partagés pour créer des espaces d’entraide, de régulation et d’autonomisation. À travers les tontines, elles inventent des réponses concrètes à leurs besoins quotidiens : se soigner, financer une activité, soutenir une camarade en difficulté ou encore assurer la scolarité d’un enfant. Ces pratiques, souvent discrètes, révèlent une ingénierie sociale du quotidien, portée par la confiance, la responsabilité collective et la mémoire partagée.

La portée socio-utilitaire de cette étude tient précisément à cela : montrer que derrière chaque cotisation versée, chaque réunion tenue et chaque décision collective prise, se joue bien plus qu’un simple acte d’épargne. Se joue la reconstruction d’un filet de sécurité sociale, la circulation de ressources dans des espaces marginalisés, et la fabrication d’un pouvoir d’agir collectif au féminin. Les tontines apparaissent ainsi comme des institutions de proximité, capables de suppléer les carences de l’État, de sécuriser les parcours de vie, mais aussi de renforcer la dignité et la reconnaissance sociale de celles qui en sont membres. Elles constituent un levier tangible de justice sociale, de cohésion communautaire et de développement local durable.

En rendant visibles ces dynamiques, cette recherche ne se limite pas à une contribution académique. Elle porte la voix de ces femmes, leurs intelligences pratiques, leurs logiques de solidarité et leurs capacités à innover depuis la marge. Elle invite chercheurs, acteurs publics et partenaires au développement à changer de regard sur l’informel, non plus comme une anomalie à corriger, mais comme une ressource sociale à reconnaître, à soutenir et à intégrer dans les politiques publiques. Car penser le développement à partir des pratiques sociales réellement existantes, c’est aussi faire le pari d’une société plus inclusive, plus équitable et plus enracinée dans les réalités vécues.

Références bibliographiques

- SHIRLEY Ardener**, 1964. *The Comparative Study of Rotating Credit Associations. The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 94(2), 201–229.
- KOFFI Attahi**, 1999. *La microfinance au service des femmes commerçantes d'Abidjan*. Abidjan : Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody.
- BAYART Jean-François**, 1993. *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard, p. 112.
- BOURDIEU Pierre**, 1980. *Le capital social*. In : Actes de la recherche en sciences sociales, 31, 2-3.
- BOUMAN, Frederik Jacobus Albert**, 1995. *Rotating and Accumulating Savings and Credit Associations: A Development Perspective. World Development*, 23(3), 371–384.
- FRANCES Cleaver**, 2005. *The Inequality of Social Capital and the Reproduction of Chronic Poverty. World Development*, 33(6), 893–906.
- CORNWALL Andrea**, 2007. *Revisiting the 'Gender Agenda'. IDS Bulletin*, 38(2), 69–78.
- GUGERTY Mary Kay**, 2007. *You Can't Save Alone: Commitment in Rotating Savings and Credit Associations in Kenya. Economic Development and Cultural Change*, 55(2), 251–282.
- KEITH Hart**, 2000. *Money and Modernity: State and Local Currencies in West Africa*. London: International African Institute.
- HELMKE Gretchen & LEVITSKY Steven**, 2004. *Informal Institutions and Comparative Politics: A Research Agenda. Perspectives on Politics*, 2(4), 725–740.
- KABEER Naila**, 1999. *Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. Development and Change*, 30(3), 435–464.
- KOUADIO Jean-Marie**, 2010. *Pratiques économiques des femmes commerçantes à Yamoussoukro*. Abidjan : Éditions CERAP.
- MEILLASSOUX Claude**, 1981. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : Maspero, p. 45.
- DE SARDAN Jean-Pierre Olivier**, 2005. *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris : Karthala, p. 134.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 2008. *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.

PUTNAM Robert David, 1993. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press, p. 35.

SHIRIN Rai & WAYLEN Georgina dirs., 2014. *New Frontiers in Feminist Political Economy*. London: Routledge.

STUART Rutherford, 2000. *The Poor and Their Money*. Oxford: Oxford University Press.

SCOTT James Clyde, 1976. *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*. New Haven : Yale University Press.

SCOTT James Clyde, 1998. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven : Yale University Press.

SEN Amartya, 1999. *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

MALIQ Simone Abdou, 2004. *For the City Yet to Come: Changing African Life in Four Cities*. Durham : Duke University Press, p. 78.

WOOLCOCK Michael & NARAYAN Deepa, 2000. *Social Capital: Implications for Development Theory, Research, and Policy*. *The World Bank Research Observer*, 15(2), 225–249.

FATON Charles Yédéhou, NONVIDE Gbêtondji Melaine Armel & CHABOSSOU Augustin Foster 2025. *Digital financial inclusion and the reduction of gender inequalities in Africa*. *Discover Global Society*, 3, 25. Asongu,

ASONGU Simplicie & LE ROUX, Sara (2023). *The role of mobile money innovations in transforming unemployed women to self-employed women in sub-Saharan Africa*. *Technological Forecasting and Social Change*, 191(C).